Catalogue et Prix 1956

Tarif N° 11055 du 1er Octobre 1955

ARIEL

DE BIRMINGHAM — GRANDE BRETAGNE

Pour mieux rouler
fiez-vous au symbole
du Cheval

www.motos-anglaises.com

TOURISME - MONOCYLINDRE

Moteur : 1 Cylindre vertical 4 temps — Soupapes latérales — Culasse aluminium polie intérieurement — Vilebrequin à contre-poids — Paliers sur roulement — Piston alliage aluminium à jupe fendue avec segment supérieur en "Vachrome" — Carburateur Amal "Monobloc" avec filtre à air donnant des performances supérieures. **Boîte de Vitesse :** Boîte 4 vitesses sous carter commandées par sélecteur au pied à verrouillage automatique — Rapports BV variables (solo ou side-car). **Transmission :** par chaînes sous carter — Embrayage à disques. **Allumage :** par magdyno — Avance réglable à main — Eclairage par dynamo à régulateur de débit. **Cadre :** Fourche AV télescopique à amortisseurs hydrauliques — Cadre rigide ou à suspension AR intégrale oscillante à amortisseur télescopique hydraulique type "voiture" (supplément) — Pattes d'attache de side-car incorporées — Réservoir essence de 18 litres, huile 3,5 litres. **Présentation :** Emaillé bordeaux foncé, filets or, avec bandes réservoir chromées, écusson moderne réalisé en plastique "3 dimensions".

600 cm³ — V.B. 598 cm³, 86,4 × 102 — Puissance fiscale 6 CV — Taux compression 6 à 1 — 18 HP à 4.400 t/m — Rapports B. V. solo : 4,74, 6,20, 8,05, 12,55 — Side-car : 5,72, 7,50, 9,72, 15,15 — Pneus AV et AR 3,25 × 19 — 165 kgs — 105 km/h... **275.000** Frs

Supplément : Suspension AR intégrale oscillante, à amortisseur hydraulique type "voiture" ..... **25.000** Frs

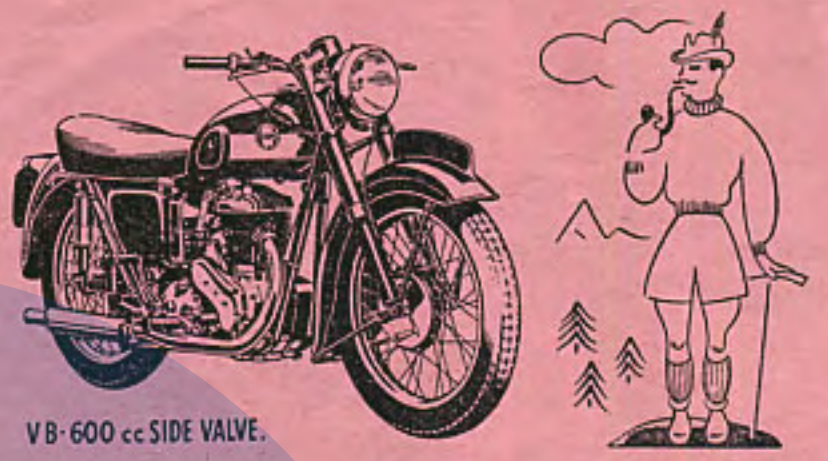

VB·600 cc SIDE VALVE.

SPORT - MONOCYLINDRES

Moteur : 1 Cylindre vertical 4 temps — Soupapes culbutées — Paliers de vilebrequins à grand diamètre — Piston en alliage d'aluminium à jupe fendue avec segment supérieur en "Vachrome" — Carburateur Amal "Monobloc" avec filtre à air donnant des performances supérieures. **Boîte de Vitesse :** Boîte 4 vitesses commandées par sélecteur au pied à verrouillage automatique — Rapports B. V. variables (solo ou side-car). **Transmission :** par chaînes sous carter — Embrayage à disques multiples. **Allumage :** par magdyno — Avance réglable à main. **Cadre :** Fourche AV télescopique à amortisseurs hydrauliques — Cadre à double berceau équipé d'une suspension AR intégrale oscillante à amortisseur télescopique type "voiture" — Pattes d'attache de side-car incorporées — Réservoir essence 18 litres, huile 3,5 litres. **Présentation :** Emaillé bordeaux foncé, filets or, avec bandes réservoir chromées, écusson moderne réalisé en plastique "3 dimensions".

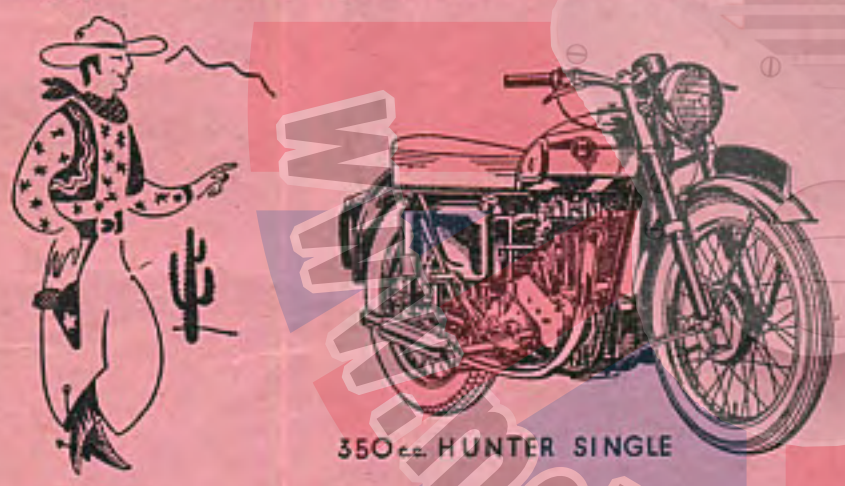

350 c.c. HUNTER SINGLE

350 cm³ — N. H. 347 cm³, 72 × 85 — Puissance fiscale 4 CV — Taux compression 6,2 à 1 — 18 HP à 5.600 t/m — Rapports B. V. : 5,72, 7,50, 9,72, 15,15 — Pneus AV et AR 3,25 × 19 — 165 kgs — 120 km/h ..... **295.000** Frs

500 cm³ — V. H. 497 cm³, 81,8 × 95 — Puissance fiscale 5 CV — Taux compression 6,8 à 1 — 26 HP à 6.000 t/m — Rapports B. V. solo : 4,74, 6,20, 8,05, 12,55 — Side-car : 5,72, 7,50, 9,72, 15,15 — Pneus AV et AR 3,25 × 19 — 170 kgs — 140 km/h ..... **315.000** Frs

SPORT - BICYLINDRES

Moteur : 2 Cylindres verticaux 4 temps — Soupapes culbutées — Paliers de vilebrequin à grand diamètre — Piston alliage aluminium avec segment supérieur en "Vachrome" — Bielles alliage léger sur coussinets minces — Carburateur Amal "Monobloc" avec filtre à air donnant des performances supérieures. **Boîte de Vitesse :** Boîte 4 vitesses commandées par sélecteur au pied à verrouillage automatique — Rapports B. V. variables (solo ou side-car). **Transmission :** par chaîne sous carter — Embrayage à disques multiples. **Allumage :** par magnéto à avance réglable à main — Eclairage par dynamo à régulateur. **Cadre :** Fourche AV télescopique à amortisseurs hydrauliques — Cadre à double berceau équipé d'une suspension AR intégrale oscillante à amortisseur télescopique hydraulique type "voiture" — Pattes d'attache de side-car incorporées — Réservoir essence 18 litres, huile 3,5 litres. **Présentation :** Emaillé bordeaux foncé, filets or, avec bandes réservoir chromées, écusson moderne réalisé en plastique "3 dimensions".

500 cm³ — K. H. "Hunter Twin" 498 cm³, 63 × 80 — Puissance fiscale 5 CV — Taux compression 6,8 à 1 — 28 HP à 6.200 t/m — Rapports B. V. solo 5,18, 6,77, 8,81, 13,72 — Side-car 5,72, 7,50, 9,72, 15,15 — Culasse alliage aluminium polie intérieurement — Pneus AV 3,25 × 19, AR 3,50 × 19 — 177 kgs — 150 km/h ..... **350.000** Frs

650 cm³ — F. H. "Huntmaster" 646 cm³, 70 × 84 — Puissance fiscale 7 CV — Taux compression 7,25 à 1 — 40 HP à 6.000 t/m — Rapports B. V. solo 4,35, 5,70, 7,40, 11,55 — Side-car 4,73, 6,19, 8,04, 12,35 — Pneus AV 3,25 × 19, AR 3,50 × 19 — 186 kgs — 165 km/h..... **370.000** Frs

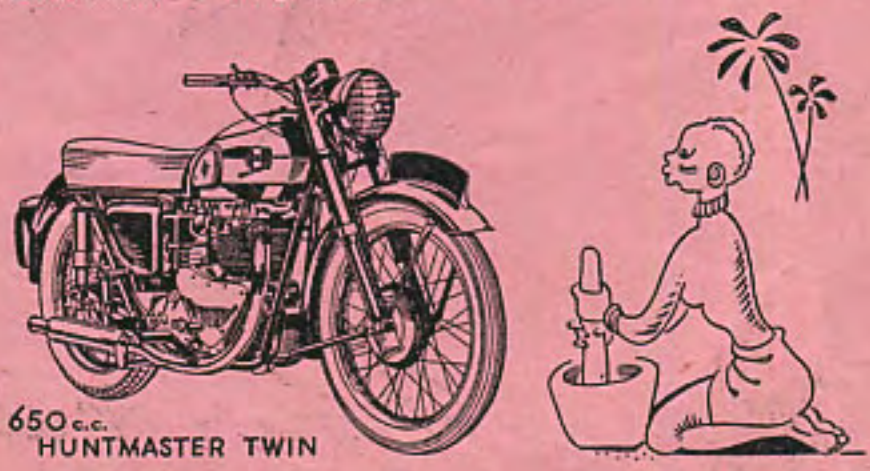

650 c.c. HUNTMASTER TWIN

ARIEL

Renommées dans le monde entier

Ce tarif annule et remplace tous les précédents.
Tous les prix sont établis droits de douanes et taxes (sauf locale) perçus pour marchandises non emballées, prises en nos magasins du département de la Seine.
Le prix appliqué sera celui en vigueur le jour de la livraison.
Toutes transactions sont réputées conclues à nos Conditions générales de vente.

www.motos-anglaises.com

GRAND TOURISME - 4 CYLINDRES

Moteur : 4 cylindres verticaux en carré, 4 temps — Soupapes culbutées — Bloc cylindres chemisés et culasse alliage aluminium polie intérieurement — Sièges acier rapportés — Collecteurs doubles d'échappement — Double vilebrequins à contre-poids accouplés par pignons cémentés — Bielles alliage aluminium sur coussinets minces — Pistons alliage aluminium — Carburateur S.U. avec filtre à air. **Boîte de vitesse :** Boîte à 4 vitesses commandées par sélecteur au pied à verrouillage automatique — Rapports B. V. variables (solo ou side-car). **Transmission :** par chaînes sous carter — Embrayage à disques. **Allumage :** par dynamo LUCAS et régulateur — Bobine — Distributeur à avance automatique. **Cadre :** Fourche AV télescopique à amortisseurs hydrauliques — Cadre spécial renforcé à suspension AR coulissante — Pattes d'attache de side-car incorporées — Réservoir essence 23 litres, huile 3,5 litres. **Présentation :** Émaillé bordeaux foncé, filets or, avec bandes réservoir chromées, écusson moderne réalisé en plastique "3 dimensions".

1.000 cm³ — 4 G. "Square Four" 997 cm³ 65 × 75 — Puissance fiscale 9 CV — Taux compression 7,2 à 1 — 42 HP à 5.800 t/m — Rapports B.V. solo 4,18, 5,46, 7,1, 11,07 — Side-car 4,74, 6,20 8,05, 12,55 — Pneus AV 3,25 × 19, AR 4,00 × 18 — 197 kgs — 170 km/h ..... **470.000** Frs

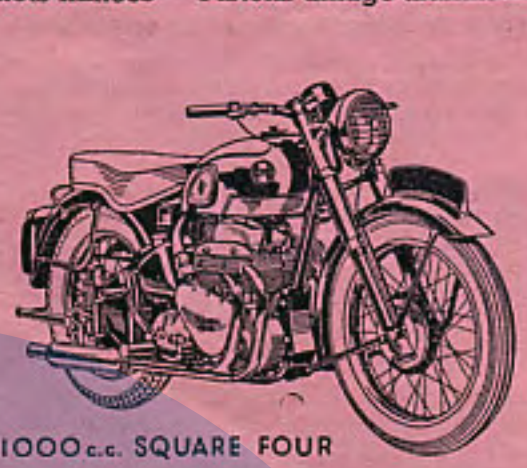

1000 c.c. SQUARE FOUR

CROSS ET TRIALS - MONOCYLINDRES

Moteur : Spécial en alliage léger — 1 cylindre vertical 4 temps — Soupapes culbutées — Chemise fonte nickel — Culasse et tubulures polies intérieurement — Sièges acier rapportés — Volant, bielle et culbuteurs polis — Echappement relevé — Chaque moteur spécialement essayé et réglé au banc. **Boîte de Vitesse :** Boîte 4 vitesses — Sélecteur au pied à verrouillage automatique — Rapports B. V. étagés. **Transmission :** par chaîne sous carter aluminium poli. **Allumage :** par magnéto LUCAS spéciale course — Avance réglable à main. **Cadre :** Fourche AV télescopique à amortisseurs hydrauliques — H. S. CROSS — Cadre à double berceau, suspension AR intégrale oscillante à amortisseur télescopique hydraulique type "voiture" — H. T. TRIALS — Cadre spécial rigide — Réservoir essence 11,5 litres, huile 2,3 litres. **Présentation :** Cadre et réservoir en rouge avec des traits d'or. Ecusson moderne en plastique "3 dimensions" — Gardes-boue acier mince chromé.

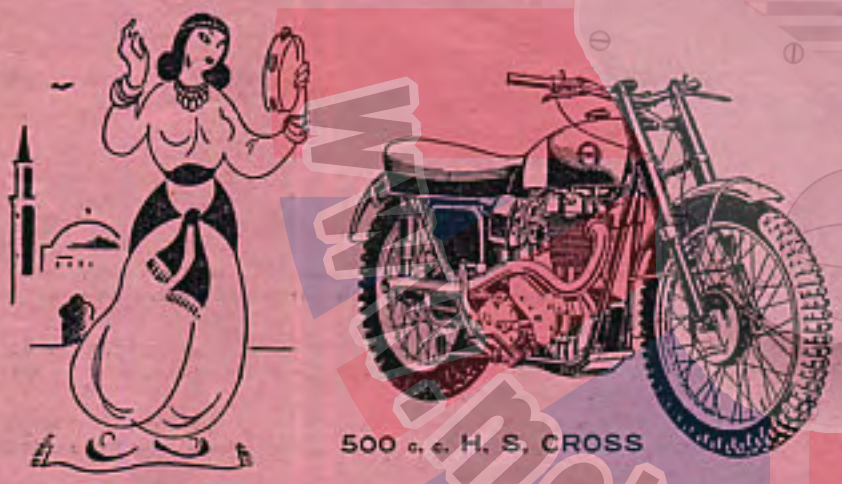

500 c. c. H. S. CROSS

500 cm³ — H. S. Cross 497 cm³, 81,8 × 95 — Taux compression 9,1 à 1 — 34 HP à 6.000 t/m — Rapports B.V. 6,02, 7,9, 10,2, 16,1 — Pneus sport AV 3,00 × 21, AR 4,00 × 19 — 144 kgs **380.000** Frs

500 cm³ — H. T. Trials 497 cm³, 81,8 × 95 — Taux compression 5,6 à 1 — Rapports B. V. 6,02, 9,46, 14,7, 19,3 — Pneus Trials AV 3,00 × 21, AR 4,00 × 19 — 132 kgs ..... **340.000** Frs

Supplément : Eclairage électrique ..... **20.000** Frs

ACCESSOIRES

SPÉCIFICATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Tous nos modèles comportent sans supplément (sauf V. B. sans suspension AR) : BÉQUILLE LATÉRALE — CATADIOPTRE — COMPTEUR — FILTRE A AIR — OUTILLAGE COMPLET — PHARE AGRÉÉ (sauf modèles H. S. et H. T.) — RÉTROVISEUR — ROUE AR A DÉMONTAGE RAPIDE (sauf modèles H. S. et H. T.) — SELLE DOUBLE SPÉCIALE "ARIEL" — REPOSE-PIEDS AR — SUSPENSION AR INTÉGRALE OSCILLANTE A AMORTISSEUR TÉLESCOPIQUE HYDRAULIQUE TYPE "VOITURE" (sauf modèles 4 G. et H. T.) — TCUS NOS MOTEURS SONT ESSAYÉS ET RÉGLÉS AU BANC.

Le montage ou la pose sur nos machines d'accessoires non agréés par ARIEL entraîne la déchéance du droit à la GARANTIE.

SOCIÉTÉ DU

GRAND GARAGE DE NEUILLY

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

SIÈGE SOCIAL : 23, Rue Madeleine Michelis, NEUILLY-s/SEINE

SERVICE COMMERCIAL :

79, Av. de la Grande-Armée, PARIS (XVI°)

TÉLÉPHONE : KLEBER 40-65

C. Ch. Postaux PARIS 3886-87

R. C. Seine 54 B 6581 N° Entrep. 264.75.051.0087

250 AGENTS EN FRANCE

STOCKISTES PIÈCES DÉTACHÉES

Voir au verso Conditions Générales de Vente

www.motos-anglaises.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I. — ACCEPTATION ET EXÉCUTION DES COMMANDES

1° Les commandes ne sont acceptées et ne prennent date pour livraison qu'après paiement de l'acompte prévu et émission d'un accusé de réception détaillé ; toutes conditions mentionnées à la commande et non spécifiées sur l'accusé de réception sont réputées non acceptées. La date de commande est celle de l'émission de notre accusé de réception.

2° Nos concessionnaires ou agents ne sont pas nos mandataires ; ils sont seuls responsables des engagements de toute nature pris par eux.

3° Nous nous réservons le droit d'apporter à nos modèles toutes modifications que nous jugeons utiles sans obligation d'apporter ces modifications aux véhicules précédemment livrés ou en commande.

II. — PRIX

4° Les prix portés sur les tarifs, circulaires, catalogues ou autres documents, bons de commande, accusés de réception, etc., ne sont donnés qu'à titre indicatif ; ils peuvent varier suivant leurs éléments constitutifs : Prix des Constructeurs, Cours des Changes, Taux de Transport ou d'Assurance, Droits de Douane, Taxes et Impôts divers, salaires, marges etc.

5° Le prix appliqué sera celui en vigueur le jour de la livraison ; en cas de baisse, l'acheteur en bénéficie, en cas de hausse il la subit. Toutefois dans le cas où la hausse dépasserait 30 %, l'acheteur aura la faculté de résilier sa commande, cette résiliation n'entraînant que la seule restitution des sommes versées à l'exclusion de tout intérêt ou indemnité, à moins qu'il ne soit expressément prévu par la loi.

6° Tous nos prix s'entendent pour marchandises prises en nos magasins du département de la Seine, tel que spécifié au Chapitre " LIVRAISON ", tous droits de douane et taxes compris, sauf locale.

III. — ACOMPTES

7° Aucune commande ne pourra être acceptée, enregistrée et prendre date pour livraison si elle n'est accompagnée d'un versement de :

— 50 % de son montant pour les livraisons dont le délai est inférieur à un mois de la date de la commande.

— 25 % de son montant pour les livraisons dont le délai est de plus d'un mois de la date de la commande.

8° Dans ce dernier cas, l'acheteur s'engage à effectuer, sur simple demande de notre part, un versement complémentaire de 25 % un mois avant la date de livraison prévue.

Au cas où ce versement complémentaire ne nous serait pas parvenu dans les huit jours d'une mise en demeure par lettre recommandée, la commande serait considérée comme annulée et le ou les acomptes versés resteraient notre propriété à titre d'indemnité forfaitaire, de même en cas d'annulation de commande ou de défaut de paiement du solde, dans les dix jours de l'avis de disposition.

IV. — PAIEMENTS

9° Tous les paiements doivent être effectués en nos bureaux de Paris.

10° En cas de paiement par chèque, virement, mandat postal ou bancaire, la date du paiement est celle où les fonds sont effectivement mis à notre disposition par les Organismes d'encaissement : Banques, Chèques Postaux, etc.

11° Le paiement du solde restant dû sur une commande doit avoir lieu dans les dix jours de la date d'envoi de l'avis de disposition des marchandises. En cas de défaut de paiement du solde dans le délai de huit jours d'une mise en demeure par lettre recommandée, la commande sera considérée comme annulée, tel que prévu au Chapitre " ACOMPTES ".

12° Les paiements par traites ou chèques n'apportent pas de dérogation à la clause attributive de juridiction.

V. — DÉLAIS DE LIVRAISON

13° La date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif ; nous nous réservons au delà une marge de trois mois, étant bien entendu, que si ce dernier délai n'était pas respecté, la résiliation de cette commande n'entraînerait que la seule restitution des sommes versées, à l'exclusion de tout intérêt ou indemnité, à moins qu'il ne soit expressément prévu par la loi.

14° De convention expresse, l'arrêt de la production de nos constructeurs, les restrictions apportées à l'importation, les cas imprévus ou de force majeure tels que mobilisation, guerre, épidémies, grèves, incendies, cataclysmes, etc., entraînent de plein droit, à notre bénéfice, dérogation à la clause ci-dessus.

15° Par ailleurs, si après une dernière mise en demeure par lettre recommandée, d'enlever les marchandises, l'acheteur n'en prend pas livraison dans les quinze jours, nous nous réservons, à notre choix, soit de reporter la livraison à une date ultérieure qui ne pourra excéder six mois, soit de facturer le magasinage au tarif journalier de garage en vigueur.

VI. — LIVRAISON

16° Toutes les commandes acceptées s'entendent pour livraison en nos magasins du département de la Seine.

17° L'acheteur pouvant procéder en nos magasins, soit par lui-même, soit par mandataire dûment constitué à la vérification et à la réception de nos marchandises, celles-ci sont réputées avoir quitté nos magasins complètes et en bon état; en conséquence, aucune réclamation ne pourra être acceptée pour manquants ou détérioration. L'ordre de l'acheteur de remettre à un tiers : S. N. C. F., Transporteur ou Mandataire quelconques, nous dégage de toutes responsabilités.

18° Nos machines sont livrées sous emballage carton, fibre et papier, réservoirs et carters vides, accessoires non montés, batterie sèche non chargée. Sur demande formelle elles peuvent être livrées soit sous harasse bois facturée, soit en ordre de route, le temps et les fournitures nécessaires également facturés.

VII. — EXPÉDITIONS

19° Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires.

Nous cessons d'être responsables de nos marchandises dès leur sortie de nos magasins ; le fait de transporter à titre gratuit dans nos propres véhicules pour remise en gare, chez les transporteurs ou en tout autre lieu, sur instructions de l'acheteur, ne saurait engager notre responsabilité en cas d'accidents, manquants ou d'avaries survenus au cours de ces transports.

20° Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les retards pouvant survenir dans les expéditions.

VIII. — GARANTIE

21° Conformément aux conditions de la ARIEL MOTORS Ltd, le Bénéfice de la garantie ne s'applique qu'au premier acheteur de nos marchandises et pour une durée de six mois et à condition que les marchandises aient été vendues par notre Agent officiel dont dépend le domicile de l'acheteur.

22° La garantie se limite au remplacement pur et simple en nos magasins du département de la Seine de toutes pièces reconnues défectueuses par les Services Techniques de nos usines et qui nous auront été adressées franco. Les frais de démontage et de remontage, de transports, les frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule demeurent à la charge de l'acheteur.

23° Toutes modifications, suppression ou altération des marques et numéros, surcharges même passagères, défaut d'entretien, location, participation à des courses, compétitions ou épreuves sportives, sans notre accord écrit, démontages ou réglages effectués de façon contraire à nos instructions ou à l'aide d'outils ou de moyens inappropriés, entraînent automatiquement la déchéance de la garantie.

Le montage de pièces adaptables, la pose sur nos motocyclettes d'accessoires ou d'équipement non agréés par nous, entraînent automatiquement la déchéance de la garantie.

24° Les performances indiquées dans nos catalogues, prospectus, tarifs, publicité, correspondances, etc., ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité.

25° Aucune réclamation au titre de la garantie ne pourra être examinée si elle n'est accompagnée des renseignements suivants, lisiblement écrits :

1 — Nom et adresse complète de l'acheteur.
2 — Nom et adresse complète du vendeur.
3 — Date de première mise en service.
4 — Kilométrage effectué.
5 — Modèle : Année :
6 — Numéro du cadre (complet).
7 — Numéro du moteur (complet).
8 — Circonstances et nature de la détérioration.

26° La garantie ne s'étend pas aux organes, pièces ou accessoires qui ne sont pas fabriqués par la ARIEL MOTORS Ltd.

IX. — RESPONSABILITÉ

27° Notre responsabilité est expressément limitée à la garantie ci-dessus définie ; elle ne pourra en aucun cas être engagée en raison d'accidents causés aux personnes et aux choses, même par suite d'un défaut ou d'un vice du véhicule vendu.

X. — JURIDICTION

28° De convention expresse, les Tribunaux de la Seine sont seuls compétents pour toute contestation où nous serions mis en cause, qu'il s'agisse d'une demande principale d'appel en garantie ou en intervention forcée, d'assignation en référé à fin de mesures urgentes et même en cas de pluralité des défendeurs et ce, au besoin, par dérogation aux dispositions des articles 59 et 181 du Code de Procédure Civile.

29° Nos dispositions, acceptation de règlement ou expédition contre remboursement, n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, sans préavis, les prix ou spécifications de nos modèles.

GRAND GARAGE DE NEUILLY

79, Avenue de la Grande-Armée, PARIS (XVI°)

TÉLÉPHONE : **KLEBER 40-65**

N° 11055 - 25 M

1er Octobre 1955